

La place des femmes au XIX ème siècle

Au XIX^e siècle, le **Code civil** et les traditions faisaient des femmes des êtres inférieurs aux hommes.

- elles devaient se soumettre à l'autorité de leur père puis de leur mari,
- elles ne possédaient rien,
- elles ne pouvaient pas travailler sans leur autorisation, ne pouvaient pas les quitter, elles étaient chargées de tenir la maison et d'éduquer les enfants,
- les femmes n'avaient qu'une place secondaire dans la société française,
- elles ne pouvaient pas participer à la vie économique et politique (elles n'avaient pas le droit de vote).

Des mots pour comprendre :

Code civil : recueil de lois réunis par Napoléon Bonaparte

La place des femmes au XIX ème siècle

Consigne 1 : Je lis les textes et je répons aux questions.

Texte 1

Il est douloureux de le dire : dans la civilisation actuelle, il y a une esclave. Cette esclave, c'est la femme. L'homme a chargé inégalement les deux plateaux du Code ; il a fait verser tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de la femme. Dans notre législation, la femme ne possède pas, elle ne vote pas, elle ne compte pas, elle n'est pas là. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent : il faut qu'il cesse. Une société est mal faite quand l'enfant est laissé sans lumière, quand la femme est maintenue sans initiative ; et l'on reconnaîtra qu'il est difficile de composer le bonheur de l'homme avec la souffrance de la femme.

D'après Victor Hugo, 1876

Texte 2

Art. 213 Le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son mari.

Art. 229. Le mari pourra demander le divorce si sa femme commet un adultère.

Art. 230. La femme pourra demander le divorce si le mari commet un adultère dans leur maison.

Art. 1124. La femme passe de l'autorité de son père à celle de son mari. Elle est une éternelle mineur qu'il faut protéger.

Art. 1421. Le mari s'occupe seul des biens de la famille. Il peut les vendre et les donner sans l'accord de sa femme.

D'après le Code civil, 1804

a. D'après toi, Victor Hugo est pour ou contre la causes des femmes ? Justifie ta réponse avec des mots et des expressions utilisés par l'auteur.

.....
.....
.....

Texte 2

a. Quel est la nature de ce texte ?

.....
.....

b. Recherche dans le dictionnaire qui en est l'auteur ?

.....
.....

c. Lis attentivement les affirmations ci-dessous puis répons par vrai ou faux. Aide-toi des articles du Code civil.

	vrai	faux
X Madame Dupond possède un très beau collier mais il ne lui plaît plus ; Elle a le droit de le vendre pour s'en acheter un autre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X Monsieur Dupont a des petits soucis d'argent. Il décide de vendre les bijoux de son épouse mais cette dernière refuse. Il a le droit de les vendre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X Monsieur Dupond ne veut pas que son épouse aille se promener dans le parc ; Il a le droit de le lui interdire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X Monsieur Dupont apprend que son épouse à un amant ; Il a le droit de demander le divorce.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X Madame Dupond apprend que son époux à une maîtresse et que les deux amants se voient régulièrement dans leur propre maison ; Elle a le droit de demander le divorce.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X Mademoiselle Dupont est amoureuse de Jules. Son père veut qu'elle épouse Paul. Mademoiselle Dupont a le droit d'épouser Jules.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La place des femmes au XIX ème siècle

Consigne 1 : J'observe attentivement chaque femme puis j'inscris sous chacune d'elle, le métier qu'elle représente.
actrice - domestique - juge - députée - médecin - ouvrière - paysanne - mineure - banquière - avocate
- institutrice - boulangère - employée - dentelière -

Consigne 2 : Je mets une croix à chaque métier que les femmes pouvaient exercer au XIXème siècle.

